

En remontant, jusqu'à Chambly, il ne faut que le soin ordinaire pour éviter les bas-fonds, mais de là à St. Jean, il faut plus de travail, pour les causes dont nous venons de parler. Le grand nombre d'embarcations de rivière, de canots, etc. avec leurs différens chargemens, aussi-bien que l'immense quantité de bois de construction qui compose les nombreux radeaux qui descendent continuellement, et sur lesquels on apporte chaque été plusieurs centaines de tonneaux de potasse et de vaidasse, et de grandes cargaisons de farine, sans compter ce qu'on transporte par les batteaux, prouve d'une manière non équivoque le prix et l'importance de cette communication. L'Ile Ste. Thérèse, entre Chambly et St. Jean, a environ un demi-mille de largeur, et avec la petite île adjacente, elle fut accordée le 3 Novembre, 1672, au Sieur Dugué ; elle est plate et basse, couverte en partie de petit bois de construction et de brossailles ; mais où elle est défrichée, il y a de bonnes prairies, et de beaux pâturages pour les bestiaux. L'Ile du Portage, un peu au-dessous, n'est d'aucune valeur. Près de l'Ile Thérèse il y a un passage d'eau, où l'on paye un schelling trois sous pour un cheval et une voiture ; sept sous et demi pour un seul cheval, et deux sous et demi par chaque personne ; il y a aussi des passages d'eau en plusieurs autres endroits,